

WPR/RC37.R12 CORRELATION ENTRE LES TRAVAUX DE L'ASSEMBLEE MONDIALE DE LA
SANTÉ, DU CONSEIL EXECUTIF ET DU COMITE REGIONAL

Le Comité régional,

Ayant examiné les principaux points du projet d'ordre du jour provisoire de la soixante-dix-neuvième session du Conseil exécutif,¹

NOTE avec satisfaction la bonne corrélation entre les travaux du Comité régional, du Conseil exécutif et de l'Assemblée mondiale de la Santé.

Neuvième séance, 19 septembre 1986

¹Document WPR/RC37/11.